

Programme utilisation des Échafaudages Fixes R 408



OBJECTIFS DE FORMATION

- Apprendre à identifier et prendre conscience du risque de chute de hauteur, adopter un comportement plus sécuritaire ;
- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation, méthodes de travail et technologie des structures ;
- Connaître les instructions de vérification et d'entretien du matériel.

Pour toutes les personnes appelées à monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant.

Prérequis

- Être apte médicalement (port de charges) ;
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

Durée :

14h, soit 2 jours

CONTENUS DE FORMATION

Contexte réglementaire et législatif des travaux en hauteur :

- Statistiques nationales ;
- Définition des chutes de hauteur selon le code du travail ;
- Définition du travail en hauteur (décret 2004-924) ;
- Obligations des employeurs et des salariés (Loi 91-1414) ;
- Droit d'alerte et droit de retrait ;
- Définition du plan de prévention ;
- Réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, échafaudages.

Equipements de protection individuelle contre les chutes :

- Définition des 3 catégories d'E.P.I. ;
- Arrêté du 19 mars 1993 ;
- Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air ;

- E.P.I. contre les chutes : description et normes.

Réglementation et règles applicables aux échafaudages fixes :

- Décret 2004-924 concernant les échafaudages ;
- Recommandation R 408 ;
- Norme des échafaudages fixes ;
- Règles de montage ;
- Règles de validation.

Port du harnais :

- Contrôler les E.P.I. avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut ;
- Mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant ;
- Se déplacer sur une ligne de vie temporaire ou à demeure en utilisant une longe double antichute ;
- Installer des anneaux de sangles EN795-B en réalisant le nœud de prussik.

Contrôle des éléments constitutifs :

- Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales) ;
- Rendre compte des éventuels défauts relevés et solutions proposées.

Instructions de la notice de montage :

- Lecture de la notice ;
- Détailler les différentes indications portées sur cette notice (règles de montage, d'utilisation, de stockage et d'entretien) ;
- Vérifier si les instructions du fabricant permettent le montage prévu.

Réalisation du montage et du démontage :

- Réaliser le balisage ;
- Organiser le montage (rangement, définition des tâches) ;
- Monter la structure en respectant les étapes (mise à niveau, contreventement, et la sécurité) ;
- Démontez l'échafaudage.

Validation du montage :

- Bien utiliser la fiche de contrôle ;



TB formation Organisme de formation

- Commenter et expliquer les points non validés.

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Evaluation :

Mise en situation pratique.

Validation :

Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX 06.84.98.17.22

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.